

Image not found or type unknown



Minimum vieillesse récupérable

Par **collanges pierre**, le **01/11/2016** à **13:09**

bonjour, je suis invalide et ai peu travaillé. j'aurais droit au minimum vieillesse, mais c'est récupérable sur succession. or je veux léguer à la famille. on m'a dit que avec une assurance vie ce ne serait pas récupérable. est ce vrai et pouvez vous me dire ou chercher les textes ?. merci. cordialement.